



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040206

HAL Id: hceres-02040206

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040206v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Géographie et aménagement

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s): /

Mention : Géographie et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007363

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

La mention *Géographie et aménagement* s'inscrit dans la continuité des enseignements de géographie de Licence et offre une formation professionnalisante articulée autour de deux spécialités qui représentent pour l'une une thématique traditionnelle de l'UFR nanterroise (la géographie de l'eau et de l'environnement), et pour l'autre une orientation définie plus récemment, (la géographie de la santé) en lien avec une stratégie d'établissement. Cette formation professionnelle doit être replacée dans l'offre de la mention qui comprend également une spécialité de formation à l'enseignement, les préparations aux CAPES et Agrégation (cette dernière spécialité n'étant pas soumise à l'évaluation).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention présente un caractère fragmenté, décelable dans la relative disjonction entre les deux spécialités qui semblent entretenir peu d'interactions et ne pas faire l'objet de pilotage conjoint ni de coordination très étroite. Les partenariats créés avec d'autres formations en Ile-de-France (Paris Est Créteil, Paris 8, AgroParisTech) ou les contacts internationaux semblent fragiles : installés sur un temps quadriennal, ils ne sont pas toujours reconduits. Une proportion assez faible d'étudiants de Nanterre choisit le master et une proportion assez importante ne termine pas le



diplôme, points qui soulignent un manque d'attractivité, quoique variable entre les deux spécialités. Cela apparaît dans la dernière année du dossier.

- Points forts :
 - Pertinence sociale des formations pour conduire aux métiers territoriaux concernant les secteurs eau, environnement, ou santé.
 - Pertinence des compétences professionnalisantes et transversales, linguistiques et cartographiques.
 - Partenariat avec le deuxième pôle universitaire de géographie de la santé en Ile-de-France, à savoir l'Université Paris Est Créteil.

- Points faibles :
 - Disjonction entre les deux spécialités et regroupement artificiel de deux formations dans une même mention.
 - Caractère assez vague de certaines informations et organisation complexe du dossier, qui mêle mention et spécialité.
 - Pratique de l'autoévaluation et du suivi des étudiants (dans la formation et au sortir de celle-ci) devant être renforcée.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mettre en place un mécanisme d'interaction entre les deux équipes, ou de conseil de direction, pour animer la mention, développer les échanges entre spécialités, que ce soit sous forme de cours mutualisés ou de travaux pratiques (visites de terrain, etc.). D'autre part, il serait souhaitable de systématiser le suivi des étudiants pendant et après la formation (par des enquêtes plus fouillées sur leur devenir) et renforcer la culture de l'évaluation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Développement local et gestion de l'environnement dans les territoires ruraux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Développement local et gestion de l'environnement dans les territoires ruraux*, appuyée sur un parcours recherche et un parcours professionnalisant, est tournée vers les métiers de l'eau et de l'environnement dans un contexte de développement territorialisé, tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Les enseignements théoriques (séminaires sur les problématiques territoriales du développement en lien avec l'exploitation (ou la surexploitation) des ressources hydriques et environnementales) sont complétés par des enseignements méthodologiques et des études de cas de terrain, afin de développer des capacités d'analyse de situations diversifiées.

- Appréciation :

Le dossier est relativement peu développé et présente de grandes zones d'ombre, notamment sur le pilotage de la spécialité, sur l'interaction avec les étudiants (suivi personnalisé). Il présente des compétences et des objectifs très génériques, mais n'explique pas de stratégie réelle du collectif enseignant (que l'on imagine peu structuré) pour les atteindre. Le taux d'ajournement est élevé (environ la moitié des étudiants). Beaucoup d'éléments sont trop peu précis : relations internationales, formation continue, évaluation des enseignements entre autres.

- Points forts :

- L'articulation formation professionnalisante/recherche dans la même spécialité.
- L'articulation des problématiques du développement dans les "Nords" et les "Suds" dans une même spécialité.

- Points faibles :

- Manque d'interaction et d'échanges avec la spécialité *Géosanté et territoire*.
- Défiance sur le plan du pilotage de la spécialité en termes de stratégie à moyen terme.
- Caractère trop flou du dossier sur de nombreuses questions intéressant directement les étudiants, leur parcours pédagogique, leur vision de la formation, leur devenir, leur projection internationale.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à remettre l'étudiant au centre de la formation dans cette spécialité, avec une attention plus soutenue envers les conditions de sa réussite, l'encadrement pédagogique, l'accompagnement dans les apprentissages. Par ailleurs, il serait opportun de renforcer la cohésion et la mobilisation des enseignants et des équipes à l'intérieur des spécialités et au sein de la mention, en vue de créer les conditions d'un pilotage plus stratégique de la formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Géosanté, dynamiques territoriales et santé

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Géosanté, dynamiques territoriales et santé* s'inscrit dans une perspective multidisciplinaire et se centre sur l'approche territorialisée de la santé dans toutes ses dimensions (démographie, risques, etc.). Elle intègre une proportion suffisante d'intervenants professionnels (une douzaine), mais rend possible l'initiation à la recherche et le contact avec des pratiques de recherche, ce qui permet d'offrir deux débouchés : vers le monde professionnel ou la recherche. Cette spécialité porte un projet, quasiment abouti, de coopération avec deux centres universitaires de l'Afrique de l'ouest.

- Appréciation :

Le document est bien construit, il donne les informations principales, mais reste succinct et lapidaire sur plusieurs points. La coupure au sein de la mention entre les deux spécialités semble desservir chacune d'entre elles. Il ressort donc l'impression d'une formation et d'une équipe pédagogique et de direction très investie dans le projet, mais peut-être très centrée sur la sous discipline "Géographie de la santé" au détriment d'une vision plus large ou plus intégratrice. On ressent une volonté conjointe, de valoriser d'un côté l'insertion professionnelle, mais d'autre part, (même s'il s'agit d'une spécialité professionnelle), de sélectionner de bons étudiants susceptibles d'entreprendre un doctorat. Il reste aussi quelques zones d'ombre sur la mise en œuvre des procédures de contrôle qualité (évaluation des enseignements, ...).

- Points forts :

- Relations de qualité avec le monde professionnel et les réseaux de la santé, l'aménagement médical du territoire.
- Projet de collaboration universitaire avec deux pôles africains (Saint Louis, Dakar).
- Articulation avec l'autre spécialité de géographie de la santé en Ile-de-France (Paris Est Créteil).

- Points faibles :

- Faible rétention des M1 vers le M2, manque d'attractivité de la formation dans l'établissement.
- Esprit « communautariste » de la spécialité et coupure trop forte à l'intérieur de la mention.
- Difficulté à articuler les processus de gouvernance et de pilotage (tests, retours d'expérience des étudiants).

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à mobiliser l'équipe enseignante et à renforcer sa cohésion (celle des deux spécialités) en développant les interactions entre l'une et l'autre, au profit de chacune. Il s'agit de promouvoir une stratégie de mention et de spécialité plus explicite, au service de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle autant que vers l'excellence scientifique et le doctorat. Enfin, il serait souhaitable d'encourager les initiatives pédagogiques qui confortent le suivi individualisé, les innovations pédagogiques et les pratiques d'écoute, d'accompagnement dans les apprentissages, en soutenant les initiatives qui confrontent l'étudiant avec des situations professionnalisantes, dans des partenariats diversifiés dans le monde de la santé.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom Poulot Monique

Email mpoulotmoreau@u-paris10.fr

Nous remercions l'AERES d'avoir d'ores et déjà procédé à la correction d'une erreur factuelle dans le rapport d'évaluation.

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

L'appréciation souligne le caractère « fragmenté » de la mention proposée. L'équipe pédagogique souhaite rappeler un certain nombre d'éléments factuels qui vont à l'encontre de cette appréciation :

- **La nouveauté de cette mention** d'abord. La mention ancienne réunissait études urbaines, santé et approches des mondes ruraux, ce qui ne se retrouve nullement dans la proposition actuelle. Désormais les études urbaines constituent à elles seules une nouvelle mention d'où une redéfinition de la mention Géographie et aménagement.
- Cette nouvelle mention s'est organisée autour d'une nouvelle entrée éminemment géographique : celle des dynamiques territoriales analysées selon des prismes variés (santé, eau agriculture), à travers une spécialité ou un parcours de spécialité.
- Il en est ainsi de la « spécialité Santé », spécialité conservée de l'ancienne mention, mais qui marque des inflexions vers des questions d'aménagement territorial d'où son nouvel intitulé « Géosanté, dynamiques territoriales, et santé ».
- L'autre spécialité « Développement local et gestion de l'environnement dans les territoires ruraux » (TERR-EAU) est neuve et affiche tout autant son accroche dans des problématiques territoriales. TERR-EAU ne reprend qu'une faible part du parcours rural de l'ancienne spécialité « Dynamiques comparées des développements », une dimension très ancrée dans la tradition nanterroise, et y ajoute une dimension environnementale, laquelle avait disparu à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense du fait des modifications de l'équipe pédagogique au milieu des années 2000. TERR-EAU est formée de deux parcours fortement articulés, l'un plutôt axé sur des questions agricoles et rurales (Nouvelles ruralités, agriculture et développement local) qui n'a aucun concurrent sur la place francilienne, l'autre sur des questions environnementales à partir de l'eau (Gestion de l'eau et développement local).

Il s'agit donc bien d'une nouvelle mention centrée autour des dynamiques territoriales, à partir de points forts anciens ou plus nouveaux de la géographie nanterroise (rural et agricole, santé, environnement et eau). Il convient de prendre en compte ce caractère nouveau et de lire les mises en synergies à l'aune de la réorganisation en cours ; d'autant que depuis 2013 tous les géographes nanterrois de

cette mention sont rassemblés dans le même laboratoire, l'équipe Mosaïques du LAVUE, avec des programmes de recherche communs en construction.

Dans cette logique, ces deux spécialités ne font pas que cohabiter, comme semble l'indiquer le rapport, mais entretiennent **des synergies nombreuses** :

- L'entrée commune : l'étude des dynamiques territoriales
- La volonté partagée de regards croisés Nord/Sud dans les deux spécialités
- La volonté partagée d'intégration des dimensions recherche et professionnalisation

Ces convergences se traduisent concrètement dans l'organisation des enseignements :

- Des thématiques croisées : notamment eau et santé, agriculture et eau, santé et ruralité
- ... qui permettent des mutualisations importantes de cours (plus d'1/4 environ des enseignements : cours et organisation de séminaires communs, 2 séminaires en M1, 1 en M2 et les enseignements techniques). On peut citer pour les enseignements fondamentaux « Développement rural et local », « Dynamiques environnementales et études d'impact » proposés par TERR-EAU, « Environnement, Risques et maladies », « Inégalités sociales, inégalités de santé : la place du territoire » proposés par Géosanté en M1 ; « Aménités et risques environnementaux des territoires périurbains » et « Développement durable et politiques publiques » en M2.
- Cette mutualisation est aussi à lire dans notre choix de garder des ponts avec la mention Etudes urbaines, aménagement et urbanisme : certains cours et séminaires de cette dernière sont également des temps de convergence entre nos deux spécialités. Les enseignements concernés sont : « mouvements sociaux, participation et gouvernance », « Villes et problématiques de développement dans les pays des Suds » en M1.
- Cela se traduit enfin dans des méthodes pédagogiques convergentes : ainsi les projets tutorés ou les ateliers de diagnostics qui intègrent visées de recherche et visées plus opérationnelles, et qui se déclinent en travaux de groupes sur des mises en situation effectives, donnant lieu à des restitutions collectives en présence de l'équipe pédagogique et des professionnels commanditaires. La nouvelle spécialité TERR-EAU a ainsi profité de l'expérience de la spécialité Santé.

L'équipe pédagogique tient également à souligner **qu'à nouveau master, nouveaux partenariats**. De fait, seule la cohabitation Paris 10-Paris 12 dans le domaine de la santé s'affirme comme une collaboration pérenne. Pour les autres, les configurations franciliennes ont fortement pesé (ainsi l'équipe d'Agriculture comparée d'AgroParisTech a connu une UMRisation et l'obligation de rejoindre une autre université) mais des collaborations nouvelles sont en structuration.

- Le dossier faisait état d'un partenariat en gestation avec Paris 8 d'autant que les deux universités appartiennent au même PRES : les contacts se sont poursuivis et ont d'ores et déjà abouti à l'intégration dans les maquettes des deux universités d'enseignements ouverts aux étudiants de Paris 8 et Nanterre, dans le cadre d'une palette élargie d'options.
- Une convention est en cours de signature avec une autre équipe d'AgroParisTech, l'équipe Agriculture de proximité-Agriculture périurbaine, afin d'inclure le parcours « TERR » dans la nouvelle option

| | |
|----------------------------|---|
| | <p>« Agriculture périurbaine » qui s’ouvrira à la rentrée 2013 à AgroParisTech (deux modules de cours seraient accessibles pour nos étudiants).</p> <p>Quant aux collaborations internationales, le dossier n’a sans doute pas assez insisté sur la tradition nanterroise d’accueil d’étudiants, africains notamment (importance des DEA « Géographie et pratique du développement »), si bien que des partenariats nombreux existent. Nos denses relations avec les UMIFRE (Johannesbourg, Nairobi, Delhi et Pondichéry) y aident également. Sans doute conviendrait-il de les formaliser plus nettement mais on ne saurait oublier les 17 accords Erasmus et les collaborations déjà formalisées avec l’Afrique du Sud, en cours avec le Sénégal ou encore le Québec.</p> <p>La question de la faible attractivité de la formation pour les étudiants locaux évoquée dans le rapport appelle aussi certaines remarques. L’analyse ne vaut que pour le master ancien qui n’a plus le même périmètre et encore elle est toute relative (20 à 30% des L3 locaux dans l’ancien master qui comportait trois spécialités). Surtout, la nouvelle structuration prend en compte certaines demandes de nos étudiants concernant l’environnement (il n’y avait plus de spécialité avec cette entrée depuis 5 ans) ou la professionnalisation dans d’autres secteurs que l’urbanisme et la santé. La spécialité TERR-EAU est une réponse à cette demande. Enfin, nous misons sur l’ouverture des deux spécialités à la formation continue (pour des personnes en recherche de spécialisation/formation) pour renforcer l’attraction de cette mention. Il s’agit d’ailleurs d’une politique forte de l’Université. Reste que l’attractivité d’une mention de master se mesure aussi par l’inscription d’étudiants venus d’autres universités, et c’est une des constantes de nos formations sur la longue durée (LMD1 et LMD2).</p> <p>Enfin, l’équipe pédagogique souhaite redire son attachement à une véritable spécialisation, qui en santé, qui en environnement, qui en études rurales. Cela signifie que la mutualisation a ses mérites mais que des compétences particulières sont également nécessaires et appellent des enseignements spécialisés notamment pour des formations à caractère professionnel. C’est bien le sens de mutualisations plus importantes en M1 qu’en M2.</p> |
| <p>Points forts</p> | <p>Nous remercions les évaluateurs d’avoir reconnu trois points forts dans la mention dont trois concernent l’ensemble de la formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il s’agit d’abord de la « pertinence sociale des formations pour conduire aux métiers territoriaux ». On retrouve là le choix de l’équipe pédagogique de s’engager dans une formation axée sur l’analyse des dimensions territorialisées et des dynamiques territoriales des questions de santé, de développement rural et agricole ou des problèmes d’accès à l’eau. L’objectif est clairement d’ancrer les réflexions scientifiques dans les problèmes sociétaux du moment (les questions territoriales sont devenues centrales dans l’aménagement) et de former des professionnels susceptibles d’appréhender des interactions complexes entre les différentes dimensions d’un problème (accès à l’eau, aux soins ; acceptabilité sociale des pollutions ; développement des filières agricoles de qualité et de proximité) en privilégiant une entrée par l’espace et le territoire pour aller vers des propositions d’actions territorialisées, de développement local, voire de réduction des inégalités socio-spatiales. Ce |

| | |
|------------------------------|---|
| | <p>prisme est également utilisé pour former aux métiers de la recherche, enseignants-chercheurs mais aussi chargés d'étude, experts, spécialistes de l'aide à la décision. Il y a là un gisement d'emplois que l'équipe veut mettre en valeur : les étudiants issus de cette mention apportent une valence sociale et territoriale à des questions souvent abordées du seul point de vue technique ; ils doivent faire discuter et travailler ensemble les différents acteurs, publics ou privés, collectifs ou individuels qui agissent sur les territoires ; bref ils peuvent se définir comme des animateurs ou des médiateurs des territoires. Il nous semble enfin important de souligner que l'offre ainsi formulée n'existe pas dans d'autres universités : la spécialité Santé est la seule du genre en Ile-de-France, voire en France ; il en est de même pour le parcours « Nouvelles ruralités, agriculture et développement local » qui n'a pas d'équivalent francilien ; quant au parcours « Gestion de l'eau et développement local », il est original dans son approche sociale de questionnements abordés le plus souvent sous la seule approche technique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le second point fort reconnu est celui « des compétences professionnalisantes et transversales, linguistiques et cartographiques » que la mention se propose d'apporter aux étudiants. C'est bien le sens d'une formation fondée sur une intégration entre recherche et professionnalisation, avec une large palette d'enseignements allant du droit à l'économie des territoires en passant par la sociologie, l'agronomie ou l'épidémiologie... le tout dans une logique transversale (et non fragmentée). C'est aussi l'intervention de professionnels dans les enseignements (Agence de l'eau, SAFER, IAU, ORS, élus...). Les langues et les enseignements dits techniques s'inscrivent dans cette logique : ainsi un enseignement de l'anglais centré sur la discipline géographique, et les systèmes d'informations géographiques. Il convient de redire que ces enseignements sont communs à la mention. Enfin, c'est le sens des projets tutorés ou des ateliers de diagnostics de territoires que l'on retrouve également dans les deux spécialités : travaux de groupe à partir de mises en situation réelles, avec restitution des travaux devant les professionnels commanditaires et les responsables de la spécialité. |
| <p>Points faibles</p> | <p>Certains points faibles sont également soulevés qui nous semblent contestables en grande part.</p> <ul style="list-style-type: none"> • C'est tout d'abord « la disjonction et le regroupement artificiel de deux formations » dans la même mention. Nous avons déjà argumenté sur ce thème dans les remarques sur la synthèse de l'évaluation. Le master est nouveau et nombre d'interfaces entre les deux spécialités sont encore à construire, nous en convenons. Nous tenons toutefois à souligner que la mention s'est construite autour de problématiques et de modalités pédagogiques convergentes. C'est bien sûr l'entrée territoriale qui nous rassemble : les prismes sont thématiques, avec qui la santé, qui l'eau, qui le rural et l'agricole mais les deux spécialités placent au centre de leur approche l'analyse des dynamiques territoriales, l'analyse des inégalités socio-spatiales et les démarches de développement territorial. C'est aussi la volonté d'approches croisées Nord-Sud : les deux spécialités affichent clairement leurs ambitions en la matière avec des terrains au Nord (France, Europe, Amérique du nord) mais aussi en Afrique, en Inde, au Brésil notamment. Ces approches communes se matérialisent dans des thématiques croisées (eau et santé, eau et agriculture, |

santé et ruralité) qui sont l'objet de cours mutualisés et de séminaires communs en M1 comme en M2 (plus d'1/4 des enseignements avec les enseignements techniques). Le troisième point de convergence est la double visée recherche et professionnelle qui nous rassemble. Enfin, les méthodes pédagogiques mises en œuvre pour apprendre à nos étudiants « à agir dans un monde incertain », pour reprendre l'expression de M. Callon, se retrouvent entre les spécialités : au-delà des enseignements techniques comme les SIG, les projets tutorés ou les ateliers de diagnostic territorial sont l'occasion de travaux en petits collectifs (potentiellement mixtes entre spécialités) pour répondre à des demandes de gestionnaires ou de collectivités, mobilisant outils et connaissances, avec des restitutions devant des jurys de professionnels et enseignants).

- La deuxième critique tient au « caractère assez vague de certaines informations et l'organisation complexe du dossier ». Le dossier présenté comporte une quarantaine de pages et a suivi scrupuleusement les recommandations de l'établissement en trois parties : une première partie sur la mention, et deux parties sur chacune des spécialités qui la composent. Le plan suivi est rigoureusement le même pour les trois parties qui s'attache d'abord au projet pédagogique (compétences et connaissances attendues à l'issue de la formation, organisation des enseignements et mutualisations, filières de recrutement), puis au positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économique, puis à l'insertion professionnelle et poursuite d'études, pour aborder enfin le pilotage de la formation. Nous voudrions rappeler que la mention comporte deux spécialités : « Géosanté, dynamiques territoriales et santé » d'une part, « Développement local et gestion de l'environnement dans les territoires ruraux » d'autre part, avec deux parcours pour cette dernière spécialité (l'un plus environnemental, « Gestion de l'eau et développement local » et l'autre plus agricole et rural « Nouvelles ruralités, agriculture et développement local »). Les enseignements ont été regroupés pour plus de lisibilité en modules : savoirs fondamentaux, outils et compétences professionnelles. Certes la palette de choix des enseignements est large mais correspond à l'esprit de la formation qui se veut transversale (sciences humaines et sociales, droit et économie), alliant recherche et professionnalisation. Certes les mutualisations proposées sont nombreuses à l'intérieur et à l'extérieur de la mention, mais elles sont précisément le garant de la transversalité et d'une spécialisation efficace : ainsi avec l'UFR nanterroise d'Economie ou avec la mention Etudes urbaines.
- Le dernier point faible relevé porte sur **l'autoévaluation et le suivi des étudiants**. Si la spécialité Santé pouvait produire des statistiques puisqu'elle ne change guère de périmètre, l'autre spécialité est neuve et n'a donc pas d'antécédent statistique. (On voit donc mal comment le rapport peut déjà évoquer son « taux d'ajournement »). Il nous paraît toutefois essentiel d'avoir ce suivi dans les prochaines années aux différents stades de la formation. Nous évoquons ainsi dans le dossier des responsables de niveau M1 et M2, des responsables de parcours, des responsables de spécialité qui assureront l'accueil et le suivi. Il est notamment précisé pour la spécialité TERR-EAU : « en début d'année, chaque étudiant bénéficie d'un entretien avec un enseignant référent, pressenti pour être son directeur de recherche ou de stage

dans la voie professionnelle. C'est avec lui que l'étudiant se mettra en contact avec un réseau scientifique qui lui permettra tout au long de l'année de construire son parcours, son mémoire et son projet de stage. Plusieurs points réguliers sont prévus au cours de l'année (au moins trois) ».

Surtout – il est vrai que ce n'était pas mentionné dans notre texte - nous mettrons en place un comité de direction composé :

- du responsable de la mention (président)- Monique Poulot ;
- des responsables des spécialités et des parcours (G. Salem pour la spécialité « Santé », M. Poulot pour la spécialité « TERR-EAU » ; F. Landy pour le parcours « Terr » ; D. Blanchon pour le parcours « Eau »)
- de représentants d'institutions partenaires (Agence de l'Eau, Agence régionales de Santé, associations d'élus, ONG...)
- de représentants élus des étudiants.

Ce comité de direction se réunira au moins 4 fois dans l'année universitaire afin de :

- coordonner les enseignements des différentes spécialités et parcours;
- coordonner les enseignements avec les autres Masters;
- régler les questions budgétaires afférentes au Master;
- organiser un suivi avec les institutions partenaires (notamment la question des intervenants extérieurs);
- organiser et coordonner le suivi des étudiants (en organisant par exemple des réunions avec les représentants d'étudiants et d'anciens) avec notamment les journées de restitution ou soutenances collectives de projets.

Le comité de direction maintiendra de denses relations avec la future association des anciens étudiants du master – une institution dont certaines composantes existent déjà, avec l'association étudiante sur l'agriculture urbaine et périurbaine (RADAU) ou celle sur l'eau (<http://reseauup10.u-paris10.fr>).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Les recommandations évoquées sont pour un certain nombre déjà présentes dans notre projet :

- « Développer les échanges entre spécialités sous forme de cours mutualisés ou de travaux pratiques (visites de terrain...) » : environ 1/4 des enseignements sont déjà mutualisés (cours et deux séminaires, enseignements techniques) entre les deux spécialités. Nous retenons du rapport l'idée de projets tutorés ou d'ateliers de diagnostic mixtes entre spécialités selon les sujets à traiter ou les commandes.
- « Développer un mécanisme d'interaction entre les deux spécialités » : notre proposition n'était pas assez structurée sur le sujet et nous retenons l'idée d'un comité de direction (cf. ci-dessus).
- « Systématiser le suivi des étudiants pendant et après la formation » : des propositions sont présentes dans le projet avec notamment des enseignants référents (cf. ci-dessus). Le comité de direction prévu aura de surcroît un rôle en la matière, ainsi que l'association des anciens étudiants. Il convient également de noter que les étudiants sont intégrés dans l'équipe Mosaiques de l'UMR LAVUE et qu'ils bénéficient ainsi, notamment pour la recherche, d'un encadrement scientifique.
- « Renforcer la culture de l'évaluation » : nous avons l'habitude depuis plusieurs années déjà sur les conseils de l'établissement de procéder à une évaluation des différents enseignements ; cette procédure sera bien sûr reconduite dans le cadre de cette mention et il conviendra que le comité de direction analyse ces éléments pour faire évoluer si besoin est la formation.

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1

Intitulé Développement local et gestion de l'environnement dans les territoires ruraux

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »

Appréciation globale Le rapport ne souligne que la dimension environnementale de cette spécialité et n'évoque aucunement son second parcours qui s'ancre pourtant dans un héritage majeur de la géographie agricole et rurale de l'Université de Nanterre. Cette spécialité qui ne figurait pas dans l'offre de formation du dernier quadriennal est en effet entièrement neuve et elle articule deux parcours, l'un plus environnemental « Gestion de l'eau et Développement local », l'autre agricole et rural « Nouvelles ruralités, agriculture et développement local ». L'exercice statistique est donc particulièrement difficile et peu pertinent dans ce cas : le dossier ne peut que considérer l'ancienne spécialité « Dynamiques comparées des développements », supprimée, dont le périmètre n'avait pas beaucoup à voir avec la nouvelle spécialité créée.

Portée par une équipe regroupant des géographes ruralistes des Nord et des Suds et des géographes de l'environnement, elle est centrée sur la gestion des espaces ruraux de plus en plus tiraillée aujourd'hui entre contraintes économiques (mondialisation), pressions foncières (étalement urbain et mises en réserves de terres) et enjeux écologiques. Notre propos est de former des chercheurs et/ou des professionnels capables d'appréhender les problématiques de ces espaces dans leur globalité en s'efforçant de relier activités économiques (l'agriculture au premier chef), gestion des ressources environnementales et spécificités territoriales (usages, attentes sociales, enjeux politiques, histoire, patrimoine.). Le prisme environnemental choisi a été celui de l'eau au vu des attentes sociales (créneau porteur), des spécialisations des géographes de l'environnement de Nanterre ainsi que de l'absence de formation de ce type en Ile-de-France. Le second parcours est tout aussi original puisqu'il n'existe pas en Ile-de-France de master (mention, spécialité ou parcours) dédié aux problématiques agricoles croisant Nord et Sud ; les questions agricoles connaissent pourtant un regain d'intérêt, notamment par l'interrogation sur l'alimentation de la planète comme par la mise en place de politiques territorialisées alimentaires par les grandes régions urbaines.

L'équipe pédagogique s'étonne de l'appréciation de « dossier peu développé ». **Les objectifs propres à la spécialité** (sur une page) tissent les articulations déclinées ci-dessus et organisent les **connaissances et compétences à acquérir** autour de savoirs théoriques et scientifiques (sur les enjeux environnementaux et sur l'agriculture), de savoirs méthodologiques et de savoirs professionnels (deux pages et trois tableaux). Certes l'évocation de la Politique Agricole Commune n'a pas donné lieu à des développements importants, non plus que celles des hydrosystèmes mais ces notions renvoient à des corpus connus. De même le dossier propose des méthodes pédagogiques comme l'atelier de diagnostic territorial ou le projet tutoré qui n'ont peut-être pas été assez développés mais qui sont aussi des formats connus. De surcroît, nous avons emprunté en partie le modèle à la spécialité Santé et la partie consacrée à la mention décrivait déjà ces dispositifs.

L'appréciation souligne aussi « des zones d'ombre sur **l'interaction avec les étudiants** ». Le dossier porte pourtant mention de responsables de niveau M1 et M2, de responsables de parcours, et d'un responsable de spécialité qui assureront l'accueil

et le suivi. Il est notamment précisé que les étudiants bénéficieront d'un suivi personnalisé avec un enseignant-référent (cf. ci-dessus).

C'est d'ailleurs l'interaction avec les étudiants qui a conduit en partie à la création de cette nouvelle spécialité, notamment certaines demandes concernant l'environnement (il n'y avait plus de spécialité avec cette entrée depuis 5 ans) ou la professionnalisation dans d'autres secteurs que l'urbanisme et la santé. La spécialité TERR-EAU se veut une *réponse* : tournée vers les problématiques de développement territorial et de gestion de l'environnement au Nord comme au Sud, elle apporte un volet professionnalisant plus adapté aux demandes des étudiants (échec moindre, plus d'encadrement, de cours présentiels...) tout comme à l'offre de nouveaux métiers. Enfin nous misons sur l'ouverture de cette spécialité à la formation continue (pour des personnes en recherche de spécialisation/formation) pour en renforcer l'attractivité.

Les **collaborations tant avec d'autres masters locaux qu'avec d'autres institutions universitaires qu'avec des organismes professionnels** sont ainsi essentielles pour la réussite de cette nouvelle spécialité et nous ne reprendrons que quelques éléments présents dans le dossier :

- Ainsi la collaboration avec l'UFR nanterroise d'Economie décrite portée par TERR-EAU : des cours sont ouverts et mutualisés permettant aux étudiants de notre spécialité de se doter d'une culture économique et vice versa. Nous pouvons retenir comme enseignements en M2 : « Enjeux économiques du développement durable » ou encore « les biens collectifs ruraux : décentralisation et mondialisation ».
- Ainsi la collaboration avec le master Etudes Urbaines, aménagement et urbanisme avec des cours mutualisés et des options. Nous citerons « Mouvements, sociaux, participation et gouvernance », « Villes et espaces ouverts », « Droit de l'urbanisme », « Villes et problématiques de développement dans les Pays des Suds » offerts par la mention Etudes Urbaines, les cours « Développement rural et local », « Dynamiques environnementales études d'impact », « droit de l'environnement » « Aménités et risques environnementaux des territoires périurbains » offerts par la spécialité TERR-EAU.
- Le dossier évoquait aussi des contacts avec Paris 8 d'autant que les deux établissements sont dans le même PRES : des mutualisations de cours sont déjà actés. Surtout un nouveau partenariat est en passe d'être signé avec AgroParistech (option Agriculture périurbaine ouverte en septembre prochain) avec la possibilité pour nos étudiants de suivre des modules professionnalisants.
- Les contacts avec le monde professionnel se sont également formalisés (Agence de l'eau Seine-Normandie basée à Nanterre, IAU, Réseau Rural et périurbain d'Ile-de-France, réseau des AMAP...) avec des conventions prévoyant : interventions dans des cours, stages, commandes pour les projets tutorés ou les ateliers de diagnostic.

Enfin l'évaluation relève des « éléments trop peu précis : relations internationales, évaluation des enseignements entre autres ». Le dernier point est un oubli puisque l'établissement a initié de telles évaluations depuis plusieurs années et nous reconduirons bien sûr ces pratiques dans ce nouveau master. Quant aux collaborations internationales, nous avons fait une réponse pour la mention (cf. ci-dessus) mais notre inscription dans les questions Nord-Sud ne peut se faire que grâce avec ces collaborations sans cesse réactivées.

| | |
|------------------------------|---|
| <p>Points forts</p> | <p>Nous remercions les évaluateurs pour les deux points forts notés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'articulation formation professionnelle/recherche dans la même spécialité. C'est effectivement un point fort de cette formation cherchant à ancrer les projets scientifiques dans les enjeux sociétaux. Cela permet des modalités de travail originales comme les ateliers de diagnostic et les projets tutorés. Cela conduit, nous l'espérons, à une meilleure insertion professionnelle des étudiants en contact avec le monde professionnel très tôt (projets, stages...). Cela donne également des possibilités nouvelles pour les étudiants en recherche : bourses doctorales CIFRE par exemple mais aussi métiers de l'expertise. ➤ L'articulation des problématiques de développement dans les Nord et dans les Suds. On touche là un héritage très fort de la géographie à Nanterre avec des enjeux en matière de développement décentralisé, d'aide au développement (gisements aussi de métiers) mais aussi des enjeux scientifiques portant sur le comparatisme, la circulation des modèles, l'approche post-coloniale et la justice spatiale. |
| <p>Points faibles</p> | <p>Certains points faibles sont également soulevés dont un certain nombre figurait déjà dans l'appréciation globale (de la mention et de la spécialité) auxquels nous souhaitons répondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Le manque d'interactions et d'échanges avec le reste de la mention ». Le master est nouveau et nombre d'interfaces sont à renforcer. Nous tenons toutefois à souligner une nouvelle fois que la mention s'est construite autour de problématiques et de modalités pédagogiques convergentes. C'est l'entrée territoriale qui nous rassemble (cf. supra). C'est aussi la volonté d'approches croisées Nord-Sud. Ces approches communes se matérialisent dans des thématiques croisées (eau et santé, eau et agriculture, santé et ruralité) qui sont l'objet de cours mutualisés et de séminaires communs en M1 comme en M2 (environ 1/4 des enseignements avec les enseignements technique). Si l'on considère la question de l'eau par exemple, il est admis que l'eau est le premier vecteur de maladies dans les pays du Sud. La question de l'accès à l'eau et à l'assainissement est donc pour les autorités locales un impératif de santé publique; et inversement, aucune amélioration de la santé publique, que cela soit dans les zones rurales ou urbaines, ne peut être accomplie sans prendre en compte la question de l'eau. Dans les pays développés, le même lien entre eau et santé est bien connu dans les études sur les pollutions agricoles, notamment sur le rôle supposé des pesticides comme probables cancérigènes, ou encore sur les problématiques émergentes comme les résidus médicamenteux dans les eaux usées. On pourrait ainsi multiplier les exemples de chantiers croisés depuis les rapports entre les inégalités en matière d'alimentation et l'organisation des systèmes alimentaires locaux jusqu'aux liens entre faibles densités rurales et réseaux de soin... Nous rappelons d'ailleurs que nous appartenons tous depuis début 2013 au même laboratoire, Mosaiques-LAVUE. Le troisième point de convergence est la double visée recherche et professionnelle qui nous rassemble. Enfin, les méthodes pédagogiques mises en œuvre se retrouvent entre les spécialités : enseignements techniques, les |

projets tutorés ou ateliers de diagnostic territorial sont l'occasion de travaux en petits collectifs (potentiellement mixtes entre spécialités selon les sujets) pour répondre à des demandes de gestionnaires ou de collectivités, mobilisant outils et connaissances, avec des restitutions devant des jurys mixtes (professionnels et enseignants) (cf. supra).

- « la déficience sur le plan du **pilotage de la spécialité en termes de stratégie à moyen terme** ». On retrouve là le fait d'être une nouvelle spécialité qui a dû asseoir ses collaborations tant avec d'autres institutions universitaires qu'avec des professionnels. Durant cette année, les collaborations pressenties ont pris forme et donneront naissance à des conventions ou à des accords pluri-annuels. On peut retenir par exemple la convention avec AgroParisTech qui permettrait d'introduire des modules professionnalisants sur l'agriculture urbaine et périurbaine dans le parcours Nouvelles Ruralités, agriculture et développement local. On peut retenir aussi un partenariat pérenne avec le PNR de la Haute-vallée de Chevreuse (prise d'étudiants en stage, interventions ponctuelles à l'Université, commandes pour des projets tutorés). Nous nous attachons désormais aux accords internationaux : convention avec l'INRS du Québec par exemple.
- Le dernier point faible porte sur « **les étudiants**, leur parcours pédagogique, leur vision de la formation, leur devenir, leur projection internationale ». En tant que nouvelle spécialité de tels éléments sont assez difficiles à établir. Nous ne pouvons analyser aucune cohorte. Nous soulignons toutefois que cette spécialité est venue répondre à des demandes de L3 ou d'étudiants de master de Nanterre à la recherche d'une nouvelle offre (cf. supra)

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Les recommandations, dont certaines sont déjà présentes dans le projet, seront prises en compte par l'équipe pédagogique :

- « **mettre l'étudiant au centre de la formation** » : nous rappelons notre projet de mise en place d'un suivi personnalisé avec enseignant-référent (cf. supra). Il est bon d'aller plus loin et l'évaluation des enseignements sera aussi un élément du dispositif.

Les étudiants sont intégrés dans l'équipe Mosaïque de l'UMR LAVUE où ils bénéficient pour la partie recherche, d'un encadrement scientifique. Dans le cadre du parcours « gestion de l'eau et développement local », ils peuvent aussi s'intégrer dans le reseaup10 (<http://reseaup10.u-paris10.fr/>), qui rassemble déjà des étudiants de Master, des doctorants, des jeunes professionnels et des enseignants qui travaillent sur cette thématique. Ce réseau (qui fonctionne sous la forme d'un blog) sert de fait de lien entre les anciens et les nouveaux étudiants, non seulement en proposant des stages ou des conférences, mais aussi en fournissant un « carnet d'adresses » qui peut être utile dans la recherche d'emplois. De surcroît ce réseau est mobilisé pour la recherche d'interventions extérieures. Un réseau d'étudiants existe aussi sur l'agriculture urbaine et périurbaine (RADAU) que nous mobiliserons.

- « renforcer la mobilisation des enseignants et des équipes à l'intérieur des spécialités et au sein de la mention, en vue de **créer un pilotage stratégique** ». Au niveau de la spécialité, le pilotage est en partie le fait des responsables de niveau M1 et M2, de responsables de parcours, et d'un responsable de spécialité. L'objectif est de créer un collectif de pilotage avec participation des institutions universitaires et des professionnels entrés en collaboration ; c'est un élément

majeur pour avoir une vision à plus ou moins long terme.

Au niveau de la mention, et dans un souci de plus grande interaction avec la Santé, nous envisageons la mise en place d'un comité de direction (cf. supra) ; ce dernier point a déjà été largement développé.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Il nous semble que la spécialité « Développement local et gestion de l'environnement dans les territoires ruraux » est évaluée comme une reconduction et non comme une création. Les données historiques et longitudinales ne peuvent donc être fournies alors que le reproche nous en est fait. Nous avons par contre veillé à identifier les débouchés professionnels et les emplois susceptibles d'accueillir nos étudiants mais nous ne pouvons présenter de résultats. De surcroît, ce parcours semble porter à lui seul la responsabilité d'un pilotage « déficient » de la mention.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

| | |
|-----------------|--|
| Intitulé | Géosanté, Dynamiques territoriales et santé |
|-----------------|--|

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

| | |
|-----------------------------|---|
| Appréciation globale | <p>Les évaluateurs insistent à juste titre sur la double vocation professionnelle et recherche de cette spécialité. C'est effectivement l'un des points forts de cette formation, cherchant, dans une pédagogie basée sur la réalisation de projets tutorés inscrits dans le cadre de commandes construites en partenariat avec le monde professionnel (acteurs locaux, institutions), à opérationnaliser les recherches et ancrer les projets scientifiques dans les enjeux sociétaux. Cette interface permet une excellente insertion professionnelle des étudiants, capable de penser, d'identifier et de gérer des interactions complexes entre les différentes dimensions d'un problème et tissant leur réseau professionnel durant la formation (voir les statistiques faites de suivi des étudiants). Elle permet également de développer des projets de recherche en phase avec la demande sociale, assurant également aux titulaires du doctorat une excellente insertion professionnelle, tant dans le domaine de l'enseignement et la recherche que dans celui de l'expertise et l'aide à la décision (3 chargés de recherche, 8 maitres de conférences, et 6 chargés d'étude). Si le réseau scientifique et universitaire établi avec les universités d'Afrique de l'Ouest est un atout, il n'est pas le seul. Ce réseau s'étend plus largement au niveau international (ICSU, universités nord-américaines et européennes). La tenue d'un colloque international sur les questions de dynamiques urbaines et enjeux sanitaires au mois de septembre 2013 permettra de renforcer ces liens. Cette spécialité de master s'appuie par ailleurs sur un réseau fort de professionnels, pas seulement dans le monde la santé publique, certes indispensable, mais aussi dans le domaine de l'aménagement urbain et régional (élus locaux, agences d'urbanisme, acteurs de l'aménagement urbain, DATAR etc.).</p> |
|-----------------------------|---|

Par ailleurs les évaluateurs soulignent le manque d'interface avec le reste de la mention. Elle reste effectivement à construire et les nombreuses mutualisations de

| | |
|------------------------------|--|
| | <p>cours (1/5 des enseignements) ainsi que l'organisation de séminaires communs (2 séminaires en M1, 1 en M2) permettront de débattre des enjeux sanitaires des modes d'agencements et de développement des territoires et du rôle de la planification sanitaire sur les dynamiques territoriales. Des thématiques variées seront abordées touchant par exemple aux liens entre accès à l'eau, réseaux d'assainissement et santé ou aux rapports entre les inégalités en matière d'alimentation et l'organisation des systèmes alimentaires locaux ou encore au rôle des réformes du secteur public de soins sur les perspectives de développement local. L'intégration de l'ensemble de l'équipe pédagogique du master au sein du même laboratoire (UMR LAVUE) participera à l'élaboration de projets communs. L'ancrage ancien et reconnu de la spécialité santé sur les thématiques villes et santé favorise également des échanges avec le master « études urbaines », comme en témoignent les mutualisations de cours proposées.</p> <p>La spécialité « dynamiques territoriales et santé », préparant en deux ans, des géographes à traiter des dimensions territorialisées des inégalités de santé est la seule du genre en France, nationalement et internationalement reconnue. Elle prépare actuellement, débouché concret attendu du colloque évoqué, une université d'été annuelle euro-africaine.</p> |
| <p>Points forts</p> | <p>Nous remercions les évaluateurs pour la reconnaissance du travail effectué</p> |
| <p>Points faibles</p> | <p>Les évaluateurs soulignent le manque d'attractivité de la formation au sein de l'établissement et la faible rétention des M1 vers les M2. La co-habilitation de la formation avec l'université Paris Est Créteil n'est pas prise en compte dans cette comptabilité (les étudiants ne pouvant être inscrits que sur un seul site alors qu'ils mobilisent les moyens des deux universités). Par ailleurs l'absence de sélection en M1 favorise l'inscription d'étudiants non assurés dans leur projet professionnel. Les réorientations sont systématiquement favorisées. Le recrutement est très élargi en M2, provenant de disciplines variées (sciences biomédicales et sciences sociales), comme l'atteste l'effectif supérieur du M2 par rapport au M1</p> <p>Concernant la gouvernance et le pilotage, une évaluation des enseignements est organisée chaque année, sous la forme de questionnaires faisant l'objet d'un traitement dont les résultats sont exposés et discutés en conseil de spécialité de master (enseignants de Paris-Ouest et de Paris-Est). Ces évaluations ont permis chaque année d'ajuster l'organisation des enseignements (emploi du temps, contenu des séminaires).</p> <p>Deux journées de restitution des travaux des étudiants sont organisées chaque année, dans le cadre du projet tutoré et dans le cadre des stages de fin d'année et des mémoires réalisés. Les professionnels sont invités à l'occasion de ces journées, ainsi que les étudiants des nouvelles promotions permettant des échanges entre diplômés, acteurs du champ et étudiants en formation.</p> <p>La spécialité Géosanté sera partie prenante d'un Comité de direction de la mention</p> |

comme il en a été fait la description plus haut. Cette création permettra de donner une ligne stratégique plus assurée et commune, de renforcer les synergies entre les spécialités et d'aller vers un meilleur suivi des étudiants (en et après la formation).

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

